



Consultations Européennes des Citoyens

L'histoire de l'Union européenne

L'Union européenne d'aujourd'hui est le résultat direct de la détermination des hommes politiques européens d'éviter les futurs conflits violents en Europe après la seconde guerre mondiale. A l'origine, le but était de lier les pays en forgeant une coopération industrielle et économique étroite entre eux. Depuis lors, les responsabilités de l'UE se sont étendues pour relever de nouveaux défis, et davantage de pays sont devenus membres.

- 1950: Le ministre français des affaires étrangères Robert Schuman propose l'intégration des industries du charbon et de l'acier des pays d'Europe occidentale. Ceci mène au Traité de Paris, qui crée la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA), comptant six membres : la Belgique, la France, l'Italie, le Luxembourg, les Pays Bas et l'Allemagne de l'Ouest.
- 1957: Ces six mêmes pays signent les traités de Rome, créant la Communauté européenne économique (CEE) et la Communauté européenne de l'énergie atomique (EURATOM). Ils se mettent à supprimer les obstacles au commerce entre les six pays, et à avancer vers la création d'un 'marché commun'.
- 1967: Les institutions de la CEE, la CECA et l'EURATOM sont fusionnées pour former une seule série d'institutions: la Commission européenne, le Conseil européen et le Parlement européen (dont les membres sont au départ choisis par les parlements nationaux).
- 1973: Le Danemark, l'Irlande et le Royaume-Uni rejoignent la Communauté européenne (CE).
- 1979: Les premières élections directes au Parlement européen ont lieu. Des : des électeurs de chaque État membre élisent les membres du Parlement.
- 1981: La Grèce rejoint la Communauté européenne.
- 1986: Le Portugal et l'Espagne rejoignent la Communauté européenne.
L'Acte unique européen est signé par les gouvernements de l'UE, ce qui prévoit la création d'un marché unique à l'intérieur duquel les personnes, les marchandises, les capitaux et les services peuvent circuler librement.
- 1992: Le traité de Maastricht est signé, créant l'Union européenne et introduisant de nouvelles formes de coopération entre les gouvernements des États membres – par exemple, dans les domaines de la défense, de la justice et des affaires intérieures.
Les leaders de l'UE s'engagent aussi à créer une Union économique et monétaire, avec une monnaie unique gérée par une Banque centrale européenne, dans un délai de dix ans.
Le marché unique est officiellement achevé, mais il reste beaucoup de travail à faire pour réaliser la libre circulation promise des personnes, des marchandises, des capitaux et des services.

- 1995: L'Autriche, la Finlande et la Suède rejoignent l'UE.
- 1999: La monnaie unique de l'UE – l'euro – est officiellement lancée, et 11 États membres l'adoptent comme leur monnaie officielle, pour créer une région dite « zone euro ».
- 2001: La Grèce rejoint la zone euro.
Le traité de Nice est signé et introduit des réformes des institutions de l'UE pour préparer l'expansion de l'Union par l'adhésion de dix nouveaux États membres en 2004.
- 2002: L'euro devient réalité le 1^{er} janvier, lorsque les billets et pièces euro remplacent les devises nationales dans 12 des 15 pays membres de l'UE : l'Autriche, la Belgique, la Finlande, la France, l'Allemagne, la Grèce, l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas, le Portugal et l'Espagne.
Une « Convention » pour discuter de l'avenir de l'Europe est lancée, avec les représentants des gouvernements et parlements nationaux des États membres et des pays qui attendent leur adhésion à l'UE, ainsi que la Commission européenne et le Parlement européen.
- 2003: La Convention rend son 'projet de Traité instituant une Constitution pour l'Europe' aux leaders de l'UE. Les gouvernements des États membres entament les négociations sur les propositions.
- 2004: Dix nouveaux pays rejoignent l'UE, huit d'entre eux de l'Europe centrale et de l'Est : la République tchèque, l'Estonie, la Hongrie, la Lettonie, la Lituanie, la Pologne, la Slovaquie et la Slovénie, plus Chypre et Malte. Les leaders de l'UE trouvent un accord sur le traité constitutionnel, qui recueille tous les traités précédents de l'UE en un document, et présente des changements au fonctionnement de l'Union.
Les États membres ont deux ans pour ratifier le traité, qui ne peut entrer en vigueur que dans le cas d'une approbation par tous les États membres de l'UE.
- 2005: Des referenda sur le traité constitutionnel ont lieu dans quatre pays: le Luxembourg et l'Espagne votent en faveur, mais la France et les Pays Bas votent contre.
- 2007 : La Roumanie et la Bulgarie adhèrent à l'UE, amenant le nombre d'Etats membres à 27.
La Slovénie adhère à la zone euro.
Les leaders européens commencent les négociations sur un nouveau Traité de l'UE, qui est signé à Lisbonne en décembre 2007.
L'UE fête son cinquantième anniversaire.
- 2008 Chypre et Malte rejoignent la zone euro.
Le processus de ratification du traité de Lisbonne démarre dans les 27 Etats membres. Vingt-quatre Etats membres ratifient le Traité au niveau de leur Parlement national, mais l'Irlande le rejette par le biais d'un référendum. Des discussions visant à étudier comment il convient de réagir au « non » irlandais s'engagent.
- 2009 La Slovaquie rejoindra la zone euro, amenant le nombre total de pays à avoir adopté la monnaie unique à 16.

Comment fonctionne l'UE

La gestion quotidienne de l'UE est assurée par trois institutions principales : la Commission européenne, le Conseil de l'Union européenne, et le Parlement européen. Deux autres organismes – la Cour de justice européenne et la Cour des comptes européenne – jouent des rôles clés, respectivement en veillant à la bonne observation des lois de l'UE et en surveillant l'utilisation du budget de l'EU. La Banque centrale européenne est chargée de la gestion de l'euro.

La Commission européenne

Elle est l'organe exécutif de l'UE ou sa 'fonction publique'. Elle a quatre rôles principaux :

- La proposition de nouvelles lois européennes ;
- La gestion et la mise en œuvre des politiques et du budget européens ;
- L'application des lois européennes (avec la Cour de justice européenne);
- La représentation de l'UE sur la scène internationale, et, dans certains domaines, la négociation d'accords internationaux au nom de l'UE dans son ensemble.

Tous les cinq ans, un nouveau président et les membres de la Commission (actuellement, un pour chacun des 27 États membres) sont nommés par les gouvernements de l'UE, et approuvés par le Parlement européen. Chaque commissaire est responsable d'un domaine précis de la politique de l'UE, et dispose d'un petit bureau privé et d'un département composé de fonctionnaires permanents de l'UE basés à Bruxelles.

La Commission répond politiquement au Parlement, qui a le pouvoir de renvoyer le président et les membres en adoptant une motion de censure.

Sous le traité de Lisbonne, le nombre de commissaires européens serait réduit à deux tiers du nombre d'États membres, selon un système de rotation.

Conseil de l'Union européenne

Il est l'organe de décision suprême de l'UE.

Il est composé d'un ministre du gouvernement de chaque État membre. Le ministre qui assiste au Conseil est choisi en fonction du thème de la discussion (ainsi, par exemple, tous les ministres de l'environnement siègent au « Conseil de l'environnement », et les ministres de l'agriculture se réunissent au « Conseil de l'agriculture »).

Les premiers ministres et/ou les présidents des 27 États membres, ainsi que le président de la Commission européenne se réunissent aux « Conseils européens » qui se tiennent généralement quatre fois par an. Ces réunions au sommet définissent la politique d'ensemble de l'UE et résolvent les problèmes qui ne peuvent pas l'être aux niveaux inférieurs.

Sous le traité de Lisbonne, le Conseil européen serait présidé par un président élu par les dirigeants de l'UE pour une période de deux ans et demi, renouvelable une fois.

Le Conseil, sous ses diverses formes, a six responsabilités principales :

- Adopter les lois de l'UE (sur la plupart des questions politiques, ceci en collaboration avec le Parlement européen, mais il arrive qu'il décide seul sur des points très sensibles);
- Coordonner la politique économique au sens large entre les États membres de l'UE;
- Conclure des accords internationaux entre l'UE et d'autres pays ou organisations internationales;
- Approuver le budget de l'UE, en collaboration avec le Parlement européen;
- Développer la politique étrangère et de sécurité commune de l'UE;

- Coordonner la coopération entre les cours et polices nationales dans les affaires criminelles.

La plupart de ces responsabilités ont un rapport avec les domaines dans lesquels les États membres de l'UE ont donné leur accord pour partager leur souveraineté et déléguer des pouvoirs de décision à l'UE. Néanmoins, pour les deux derniers points ci-dessus, les États membres n'ont délégué que très peu de pouvoir à l'Union, mais ont décidé de collaborer sur une série de thèmes (un processus dit de 'coopération intergouvernementale').

Ces pouvoirs se verront accrus sous le traité de Lisbonne. Un nouveau poste de haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité sera également créé, ainsi qu'un service diplomatique propre à l'UE, afin de renforcer l'influence de cette dernière sur la scène internationale.

Dans beaucoup de domaines politiques, le Conseil prend ses décisions au moyen d'un vote 'à la majorité qualifiée', un système selon lequel chaque pays dispose d'un nombre de voix qui correspond plus ou moins à la taille de sa population. Sous le traité de Lisbonne, l'UE passerait à un système de vote à « double majorité », ce qui signifie que pour devenir lois, les propositions devront obtenir le soutien d'au moins 55% des États membres de l'UE, représentant au moins 65% de la population de l'Union.

Mais les décisions les plus sensibles, y compris les changements aux traités de l'UE et les décisions concernant l'admission de nouveaux membres dans l'Union, doivent être prises à l'unanimité, ce qui donne à chaque pays un droit de veto indépendant. Le traité de Lisbonne réduirait le nombre de questions à trancher à l'unanimité, en étendant le vote à la majorité à environ 50 nouveaux domaines législatifs.

Le Conseil est présidé tout à tour par chacun des États membres, pour une période de six mois, selon un système dit de présidence tournante. Sous le traité de Lisbonne, le nouveau président du Conseil européen présiderait les sommets de l'UE et le responsable de la politique étrangère de l'UE présiderait les réunions des Ministres des affaires étrangères, mais la présidence tournante serait conservée pour toutes les autres réunions du Conseil.

Parlement européen

Le parlement européen représente les citoyens de l'UE, et ses membres sont directement élus par ceux-ci tous les cinq ans. Chaque citoyen figurant sur le registre électoral a le droit de vote.

Le Parlement actuel, qui a été élu en juin 2004, se compose de 785 membres des 27 États membres de l'UE.

Les membres du Parlement européenne siègent pas en groupes nationaux, mais se répartissent entre sept groupes politiques de dimension européenne. Le plus grand d'entre eux est le Parti populaire européen (centre droit), suivi par les Socialistes (centre gauche).

Les membres du Parlement représentent toutes les positions sur l'UE, de ceux qui désirent une intégration européenne plus étroite à ceux qui souhaitent que leur pays quitte l'UE.

Le Parlement a quatre rôles principaux:

- Faire adopter les lois de l'UE, en collaboration avec le Conseil, dans beaucoup de domaines politiques;
- Assurer la surveillance démocratique des autres institutions de l'UE;
- Approuver ou rejeter le budget proposé par le Conseil.
- Donner son accord, en collaboration avec le Conseil, à l'adhésion de nouveaux pays à l'UE.

Le Parlement est la seule institution de l'UE entièrement ouverte à l'examen du public : ses réunions sont ouvertes, et les débats, opinions et résolutions sont publiés.

Sous le traité de Lisbonne, le nombre de membres du Parlement serait réduit à 750, plus le président du Parlement. Un nouvel élan serait également donné au rôle du Parlement qui se verrait attribuer des pouvoirs décisionnels conjoints dans davantage de domaines.

Qui décide?

Bien que la Commission européenne propose de nouvelles lois, c'est le Conseil de l'Union européenne (composé de ministres qui rendent compte à leur parlement national et à leur électorat) et le Parlement européen (dont les membres rendent directement compte aux électeurs) qui décident s'il faut les adopter ou non.

Dans les domaines où ces deux institutions ont des pouvoirs de décision conjoints, les propositions passent par un processus de négociation conçu pour favoriser l'accord sur la forme finale de la législation. Ce processus peut durer plusieurs mois ou même des années.

La Cour de justice européenne

Cette cour, qui siège au Luxembourg, est composée d'un juge de chaque État membre et son rôle est de veiller à ce que les États membres respectent les lois auxquelles ils ont prêté leur accord à Bruxelles, et à ce que la législation européenne soit interprétée et appliquée de la même manière dans tous les États membres.

La Cour des comptes européenne

Cette cour, qui siège au Luxembourg, est composée de représentants de chaque État membre et surveille l'utilisation du budget de l'UE. Elle doit s'assurer que les fonds européens sont collectés correctement, ainsi que veiller à ce qu'ils soient dépensés dans la légalité, avec parcimonie et aux fins auxquelles ils sont destinés.

Le budget de l'Union européenne

Les politiques, programmes et activités de l'UE sont financés par un budget auquel contribuent les 27 États membres. Plus un pays est riche, plus son gouvernement contribue aux frais d'opération de l'Union chaque année.

D'où vient l'argent

Le budget européen pour 2007 s'élevait à 114 milliards d'euro, ce qui représente un peu plus de 1% des richesses nationales réunies des 27 pays.

Environ les trois quarts de cette somme proviennent des États membres, de façon approximativement proportionnelle à leur revenu national brut relatif, mais il existe aussi deux autres mécanismes clés pour collecter l'argent ; une part du revenu de la TVA de chaque Etat membre, et une part des prélèvements agricoles et des droits d'importation (douanes).

La quantité maximale qui peut être retirée des trésors nationaux pour gérer l'UE est fixée par les États membres eux-mêmes. La part maximum actuellement convenue s'élève à 1,27% du revenu national brut combiné des Etats membres.

Qui gère le budget de l'UE

La Commission européenne est responsable de la gestion du budget de l'UE. Mais la majeure partie de l'argent retourne aux États membres sous forme de subventions agricoles et de soutien financier pour les régions les plus pauvres de l'UE.

Ceci signifie qu'environ 80% de tout l'argent du budget de l'UE est administré par les autorités nationales, et aussi que les États membres les plus pauvres et nécessiteux reçoivent plus du budget de l'UE qu'ils n'y contribuent.

Les budgets de l'UE sont élaborés tous les sept ans. Le 'programme pluriannuel de dépenses' actuel concerne la période allant de 2007 à 2013.

L'importance du budget et l'allocation de fonds pour les différents secteurs politiques crée néanmoins toujours un débat vigoureux et nécessite l'approbation des États membres, de la Commission européenne, ainsi que du Parlement européen.

Où va l'argent

Des décennies durant, la politique agricole commune (PAC) représentait le plus gros des dépenses de l'UE, car la sécurité de l'approvisionnement alimentaire était une priorité dans le climat d'après-guerre qui régnait lorsque la Communauté économique européenne fut créée.

De nos jours, la PAC est toujours considérée comme indispensable au soutien du secteur agricole européen, car elle fournit des subsides pour soutenir le revenu des agriculteurs. Mais les dépenses de l'UE en matière d'agriculture ont chuté de 70% des dépenses totales de l'UE à environ 37%, plus environ 10% en développement rural, environnement et pêche.

Une autre tranche importante du budget de l'UE - environ 35% - est consacrée aux régions plus pauvres de l'Union, sous forme d'aide pour la restructuration des secteurs industriels en déclin et pour la régénération des régions en difficultés, particulièrement celles ayant un revenu par personne inférieur à 75% de la moyenne régionale Européenne.